

NOUS CONTACTER

➤ **Le site Internet de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe** apporte aux adhérents un premier niveau de réponse et permet de réaliser un grand nombre de démarches 24 h/24 et 7 jours sur 7.

➤ **L'accueil téléphonique** est accessible du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 (16 h le jeudi).



➤ **Les sites de Laval, Alençon et Le Mans** reçoivent sur rendez-vous, de 13 h 30 à 17 h, et **les agences de Mayenne, Château-Gontier, Flers, Montval-sur-Loir et Mortagne-au-Perche**, de 13 h 30 à 16 h (du mardi au vendredi). Le matin, l'accueil se fait sans rendez-vous. **Les permanences** sont également uniquement sur rendez-vous.

➤ Par ailleurs, la MSA fait partie des organismes partenaires dans **les Maisons de services au public (MSAP)** ou **France services**. Les agents de ces structures peuvent apporter un premier niveau d'information et accompagner dans l'utilisation des services en ligne.

Pour prendre rendez-vous,
allez sur "*Mon espace privé*"
sur le site mayenne-orne-sarthe.msa.fr
rubrique "*Contact et échanges*"
et laissez-vous guider.



L'essentiel & plus encore

MSA Mayenne-Orne-Sarthe
Siège social Tél. 02 43 39 43 39
30 rue Paul Ligneul Fax : 02 43 39 43 43
72032 Le Mans Cedex 9 mayenne-orne-sarthe.msa.fr

MSA Mayenne-Orne-Sarthe

Données économiques et Sociales



Réalisation MSA Mayenne-Orne-Sarthe - Photos/Dessins : MSA MOS - CCMSA - Pixabay - Freepik - Mai 2022

mayenne-orne-sarthe.msa.fr



L'essentiel & plus encore

La MSA gère la protection sociale obligatoire de l'ensemble de la profession agricole : exploitants, employeurs, salariés, et de leurs familles.

Elle est l'interlocutrice unique de l'adhérent pour l'ensemble de sa protection sociale : santé, famille, retraite, services.

Son action s'appuie sur un maillage territorial dense qui lui permet d'être au plus près de ses adhérents, de leur proposer des réponses adaptées et de leur offrir un service de qualité. Force de propositions auprès des Pouvoirs publics et force d'innovation, la MSA exprime sa capacité à répondre aux exigences nouvelles de l'environnement et des besoins de la population agricole. Riche de ses valeurs de solidarité mutualiste interprofessionnelle, la MSA, gérée par des représentants élus par les adhérents, est un acteur important de la protection sociale et de son évolution.

Président :
Jean Grimbart

1^{er} vice-Président :
Jean-Jacques Cadeau

Vice-Présidents :

Annick Poulard

Brigitte Fourmon

Présidents des comités départementaux :

Mayenne
Annick Poulard

Orne
Luc Bourgeois

Sarthe
Brigitte Fourmon

437 délégués de l'échelon local
organisés au sein de 44 échelons locaux.

Directrice générale :
Véronique Pilette



L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

Domaine de pleine décision du Conseil d'administration, la politique d'Action sociale définit des axes d'intervention prioritaires, adaptés aux réalités locales.

Pour le mandat 2021-2025, le plan d'Action sanitaire et sociale définit des **orientations** :

- accompagner les familles dans leurs parcours de vie, et contribuer à leur cadre de vie sur les territoires,
- favoriser l'autonomie et la place des jeunes dans les territoires ruraux,
- accompagner les actifs fragilisés et prévenir et accompagner les situations de mal-être et d'épuisement professionnel,
- favoriser l'accompagnement à domicile des seniors, prévenir la perte d'autonomie des plus fragiles et lutter contre l'isolement.



4 932 456,90 € d'aides versées.

Subventions :

194 880,95 €

Aides aux victimes d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle :
5 871,03 €

Aides aux familles :

1 971 646,71 €

5 201 familles bénéficiaires de chèques vacances,
4 910 familles bénéficiaires de tickets loisirs.

Aides aux personnes âgées :

1 144 932,55 €

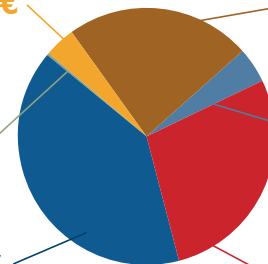
1 636 retraités bénéficiaires de l'Action sociale.

Aides aux malades :

218 213,56 €

Missions nationales :

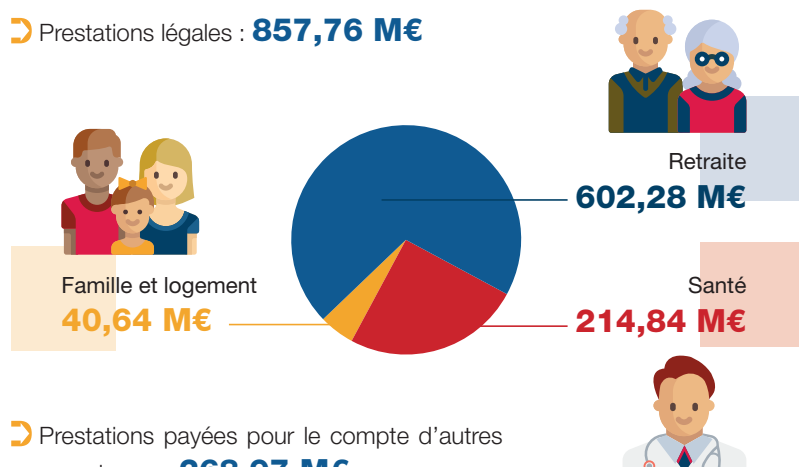
1 396 912,10 €



LES PRESTATIONS VERSÉES EN 2021

1,127 milliard d'euros de prestations versées

➤ Prestations légales : **857,76 M€**

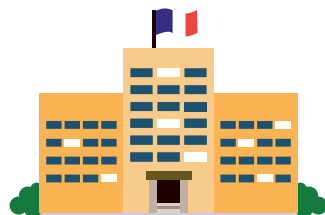


➤ Prestations payées pour le compte d'autres organismes : **268,97 M€**

LES COTISATIONS ÉMISES EN 2021

➤ **361,6 millions d'euros** de cotisations légales et gérées pour le compte d'entités publiques émises.

➤ **74,48 millions d'euros** de cotisations encaissées pour le compte de tiers (Assedic, Agrica, Agirc-Arrco, Mutualia, Valhor...).



UN SERVICE DE PROXIMITÉ

Le site Internet de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe

➤ **34 149** visites par mois sur l'espace privé du site mayenne-orne-sarthe.msa.fr en moyenne,

➤ **34 656** mails traités via le service Mes messages mes réponses.



L'accueil téléphonique

➤ **111 433** appels téléphoniques pris en charge par le centre de contacts et les secteurs contributeurs.

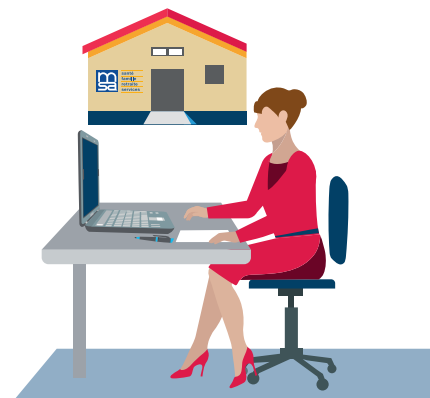


L'accueil physique

➤ **3** lieux d'accueil sur site à Laval, Alençon et Le Mans,

➤ **5** agences territoriales à Mayenne, Château-Gontier, Flers, Mortagne-au-Perche et Montval-sur-Loir.

➤ **9 632** rendez-vous réalisés (dont 42 % par téléphone).



LES ADHÉRENTS

17 238

chefs d'exploitation

- 7 045 en Mayenne
- 5 152 dans l'Orne
- 5 041 en Sarthe



132 716

retraités :

53 521

retraités non salariés &

- 19 852 en Mayenne
- 13 849 dans l'Orne
- 19 820 en Sarthe

79 195

retraités salariés

- 19 169 en Mayenne
- 17 560 dans l'Orne
- 42 466 en Sarthe



20 747

salariés

- 6 682 en Mayenne
- 6 126 dans l'Orne
- 7 939 en Sarthe



104 374

personnes protégées en maladie

- 48 823 salariés
- 55 551 non salariés

6 401

employeurs

- 2 038 en Mayenne
- 2 180 dans l'Orne
- 2 183 en Sarthe

14 198

ménages bénéficiaires
de prestations familiales

- 5 082 en Mayenne
- 3 836 dans l'Orne
- 5 280 en Sarthe



16 169

enfants

- 6 211 en Mayenne
- 4 347 dans l'Orne
- 5 611 en Sarthe

